ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, de la Formation Professionnelle et de la Qualification

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Rabat - Salé - Kénitra

DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI KACEM

# *Avis d'achat sur bon de commande*

# *N°36/DPSK/2026*

Le Directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - Région Rabat-Salé-Kénitra - de sidi Kacem, procède aux Travaux d'aménagement sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires GDADRA à la commune de Oulad Noual et BHALLA à la commune de Sidi M'hmed chelh , province de sidi kacem.

| N° | Désignation | Descriptif technique | Unité de mesure | Qté |
|---|---|---|---|---|
| 1 | CURAGE ET REFECTION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT | Le présent prix concerne le curage et le nettoyage du réseau d'assainissement existant à basse pression à l'aide d'un traitement biologique qui consiste à injecter dans les canalisations une solution contenant des souches bactériennes naturelles capables de dissoudre le tartre incrusté et d'éliminer le calcaire présent dans les effluents. Des précautions nécessaires de sécurité seront prise par l'entrepreneur.<br>L'opération consiste au débouchage et au nettoyage de l'ensemble des éléments constituant le réseau d'assainissement et d'évacuation existant : buses, regards, caniveaux, puits perdus et fosses septiques, évacuations en PVC,...etc. L'intervention de l'entreprise se fera suivant les instructions du maître d'ouvrage et comprendra :<br>Inspection, par des caméras ou tout moyen non destructible, des canalisations pour diagnostiquer et localiser les obstructions ;<br>Application du traitement biologique ;<br>Vidange des fosses septiques et des puits perdus ;<br>Ouverture de tranchée dans tout terrain y compris dans le rocher, dans le dallage des bâtiments à toute profondeur ou dans les murs et l'évacuation des terres excédentaires ;<br>Reprise des joints, raccords et jonctions détériorés avec du mortier dosé à 400Kg de ciment et incorporation de produit de colle et d'un hydrofuge ;<br>Reprise des bétons et enduits dégradés des regards, des caniveaux et des fosses septiques, ainsi que le remplacement des | Unité | 2 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | tampons détériorés, manquants ou non conformes, par des tampons comportant un cadre en cornière qui viendra se placer dans une feuillure fixée également en cornière. Des anneaux pour levage en fer galvanisé seront mises en place pour les tampons des regards visitables, des puits perdus et des fosses septiques.<br>Ouvrage payé à l'unité d'établissement y compris toutes sujétions d'exécution et de fourniture et de pose. | | |
| 2 | REPRISE DES FISSURES SUR MURS | 1- <u>Pour les fissures dans les murs il sera procédé au:</u><br>Dégagement des enduits sur une bande au minimum de 20cm de large ;<br>Fourniture, confection et application d'agrafes en acier de Ø 6 tous les 5cm ou de grillage galvanisé anti fissure pour ligaturer les fissures. Les crochets des 2 extrémités des agrafes doivent pénétrer dans les murs, puis scellées par un mortier dosé à 400kg de ciment ;<br>Application d'un enduit suivant les mêmes spécifications et descriptions des enduits intérieurs ou extérieurs avec incorporation de sikalatex.<br>2- <u>Pour les fissures d'enduit au niveau des jonctions structure en béton armé et maçonnerie :</u><br>Dégagement des enduits sur une bande de minimum 20cm de large ;<br>Garniture des jonctions par un grain de riz riche en ciment avec incorporation de sikalatex, après vidage des jonctions sur 5cm sur toute la profondeur ; Fourniture, confection et application de grillage galvanisé anti fissure ;<br>Application d'enduit de ciment suivant les mêmes spécifications et descriptions des enduits intérieurs ou extérieurs décrits auparavant avec incorporation de sikalatex sur la bande de 20cm.<br>Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes sujétions d'exécution. | ML | **50,00** |
| 3 | REPRISE DES ENDUITS DEGRADES | Le présent prix concerne la reprise des enduits dégradés sur des éléments de structure, murs, plafonds, voiles, cloisons de briques ou d'agglomérés, maçonnerie de moellons, etc.<br>Il est compris dans le prix le décapage, grattage de l'enduit existant jusqu'à mise à nu du support existant, piquage et nettoyage avec humidification, application des enduits conformément au D.T.U en vigueur. Il sera exécuté en trois couches suivant les opérations:<br>Brossage puis imbibition du support ;<br>Fouettis de gros mortier liquide dosé à 350 Kg, avec incorporation de produit de colle;<br>Dégrossi d'enduit au mortier N°1 d'épaisseur 1 cm environ ; | M2 | **90,00** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Couche de finition au mortier N°5 d'épaisseur 0.5 cm environ passée au bouclier avec incorporation de produit hydrofuge (sika à 1% du ciment) ;<br><br>Tout sera parfaitement dressé, compris arrêtes, embrasures, cueillies, façon de larmier et gouttes d'eau, engravures, aux raccords défectueux entre la maçonnerie et les éléments de la structure porteuse. Il sera procédé à l'évidement de ces jonctions, leur nettoyage, leur imbibition, leur remplissage par un mortier en grain de riz dosé à 400kg/m3.<br><br>Par temps sec, les enduits seront arrosés durant le séchage.<br><br>Aux raccordements entre la maçonnerie enduite et le béton armé, il sera placé sous l'enduit d'une bande de grillage galvanisé à mailles fines(21 mm) de 0.5m tenue par des cavaliers et des pointes galvanisées ,cette bande est comprise dans le prix.<br><br>Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions d'exécution. | | |
| 4 | RENFORCEMENT DE TROTTOIRE PERIPHERIQUE | Ce prix comprend la reprise et le renforcement du dallage extérieur en béton, présentant certaines fissurations ou dégradations ou de faibles épaisseur, par une couche de béton armé composée de béton dosé à 350 kg/m3, d'épaisseur 5cm au point le plus bas, et un treillis soudé réalisé selon les règles de l'art et les normes des D.T.U. Y compris décapage et nettoyage des surfaces dégradées ou fissurées.<br><br>La surface de reprise de bétonnage doit être propre. Pour cela, il est recommandé d'utiliser un soufflage à l'air comprimé combiné si nécessaire à l'action d'eau sous pression.<br><br>Pour faciliter l'adhérence du nouveau béton à celui existant, la surface de reprise de bétonnage doit être rugueuse et humidifiée.<br><br>Une pente de 1% sera respectée lors de la mise en œuvre de la nouvelle couche du béton pour assurer l'évacuation des eaux pluviales, selon les instructions du maître d'ouvrage.<br><br>Le surfaçage et le lissage du béton seront effectués. Un temps de pose après le coulage du béton doit être respecté avant d'effectuer le surfaçage et le lissage. Il correspondra au début de la prise du béton et avant d'atteindre sa prise totale.<br><br>Des joints de retrait seront créés en sciant la dalle de béton durci sur 1/3 de son épaisseur à l'aide d'une scie à sol.<br><br>Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions d'exécution. La surface à compter correspond à la surface du dallage renforcé et lissé. | M2 | **60,00** |
| 5 | REFECTION DES ACROTERES | Pour les parties en béton armé détériorées des acrotères.<br><br>Exécution en béton armé suivant les normes techniques et selon un détail d'exécution, y compris démolition des parties détériorées ou fissurées, nettoyage, évacuation aux décharges publiques, | ML | **64,00** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | humidification, piquage et scellement, béton, acier, enduit, larmier et toutes sujétions de fourniture et de pose y compris évacuation à la décharge publique.<br>Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes sujétions d'exécution. | | |
| 6 | DECAPAGE DE L'ETANCHEITE EXISTANTE Y COMPRIS PREPARATION DU SUPPORT | Les travaux comprennent :<br>Décapage en surface et en relevé de l'étanchéité existante, défectueuse, y compris, éventuellement, démolition de la protection existante avec soin pour ne pas ébranler le reste de la construction, y compris nettoyage du support et évacuation des débris aux décharges publiques. L'entrepreneur devra prendre toutes les mesures de sécurité, se rendre sur les lieux afin de connaître la nature de ces travaux ;<br>Réfection de la forme de pente en béton dosé à 250 kg/m3 de ciment CPJ 45, selon les règles de l'art pour garantir une bonne évacuation des eaux pluviales. L'épaisseur minimale de la pente sera de 3 cm au point le plus bas, avec une pente d'au moins 1 % pour permettre un écoulement efficace de l'eau, y compris raccordements entre forme de pente et les parties verticales, tels que acrotères, souches, …etc, par le biais d'une gorge arrondie tirée à la bouteille y compris toutes sujétions de fourniture et de pose ;<br>Application d'une chape de lissage en béton dosé à 350 kg/m3, de 2 cm d'épaisseur garantissant une surface lisse prête pour recevoir la nouvelle étanchéité.<br>A la fin de ces travaux, l'entrepreneur est appelé à faire réceptionner le support de ces travaux par le maître d'ouvrage avant d'entamer la pose de la membrane d'étanchéité.<br>Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions d'exécution et de fourniture et pose | M2 | **136,00** |
| 7 | ETANCHEITE AUTOPROTEGEE 4mm Y COMPRIS RELEVES | L'étanchéité sera exécutée comme suit :<br>Application d'un enduit d'imprégnation à froid en CONCRETE PRIMER. Il sera appliqué sur toute les surfaces et les relevées à raison de 300 g/m2 ;<br>Application d'une couche autoprotégée ,conforme aux prescriptions de l'avis technique du CSTB, armée, d'épaisseur 4mm, soudable au chalumeau sur leur support, granulée ;<br>Un recouvrement minimal de 10 cm sera assuré entre panneaux longitudinaux et 15 cm en transversale ;<br>Les relevés seront réalisés de la même façon avec un talon de 15 cm au moins sur la partie courante et appliqués sur toute la hauteur existante des acrotères avec un retour sur les façades de 20cm.<br>Le tout exécuté selon les règles de l'art y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre, y compris relevés. | M2 | **136,00** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Ouvrage payé au mètre carré développé des parties courantes et des parties en relevés, y compris toutes sujétions d'exécution, de fourniture et de pose. | | |
| 8 | DESCENTES D'EAU PLUVIALE EN PVC | Les chutes et collecteurs des eaux pluviales, usées et vannes seront en tube PVC DIAM 125, écoulement à emboîtement.<br>Leur fixation se fera à l'aide de colliers à fourche les traversés de murs, béton ou planchers comporteront des fourreaux en tube galvanisé rugueux de diamètre approprié suivant plan d'exécutions.<br>Les tés de dégorgement seront prévus au bas de chaque descente pour chaque niveau et à chaque<br>changement de direction.<br>Les chutes comporteront en outre une culotte à joint de dilatation incorporée.<br>Prix comprenant dépose de l'ancien et pose des nouveaux coudes, culottes, colliers, fourreaux en tube<br>galvanisé, embranchements et toutes sujétions de fourniture et de pose.<br>Ouvrage payé au mètre linéaire. | ML | **9,60** |
| 9 | REALISATION DE FENETRE OU CHASSIS EN ALUMINIUM | Après dépose de la fenêtre ou châssis existant, ouvrant et cadre en bois ou en aluminium, fourniture et pose de fenêtre ou châssis en aluminium à un ou plusieurs ouvrants, à la française ou coulissants, y compris cadre en acier galvanisé, et vitrage de 6mm, selon teinte et indications du maître d'ouvrage. L'épaisseur minimale du profilé est de 6 cm.<br>Le modèle proposé par l'entreprise doit être approuvé par le maître d'ouvrage avant sa réalisation.<br>Y compris pré cadre en tôle pliée galvanisée de 15mm d'épaisseur, cadre dormant suivant profilé, traverses, montants, feuillures, pièces d'appui, joints, et toute pièce nécessaire au bon fonctionnement du profilé.<br>Y compris fourniture et pose de quincaillerie : galets réglables pour coulisses, coquilles intérieures à curseur, joint élastomère extrudé pour pose de vitrage et étanchéité, joint brosse en Nylon, busette pour évacuation des eaux de ruissellement, accessoires d'assemblage (Equerre, vis Inoxydable etc....) et système de verrouillage sur chaque vantail.<br>Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, pose et de scellement. | **M2** | **32,40** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 10 | PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE LAQUEE SUR MURS ET PLAFOND INTERIEURS | Le présent article concerne le décapage de la peinture existante par grattage, brossage et nettoyage puis application des peintures nouvelles sur enduit au mortier de ciment ou plâtre. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.<br>Les travaux comprennent :<br>Décapage des peintures existantes par grattage, brossage et nettoyage ;<br>Egrenage, ponçage et rebouchage éventuel des fissures et trous ;<br>Brossage énergique à la brosse chiendent des enduits de toutes natures afin d'enlever toutes les parties non adhérentes, ou grattage des peintures existantes au couteau puis dépoussiérage ;<br>Une couche d'impression en vinyle dilué à l'eau selon la porosité du support (5 à 10%) ;<br>Rebouchage à l'enduit vinylique général voire application si nécessaire d'un ratissage au couteau afin d'égaliser les niveaux des surfaces ;<br>Ponçage général à l'enduit. Le support doit être propre et plane ;<br>Application de deux couches de peinture glycérophtalique pure livrée prête à l'emploi (application à 12 heures d'intervalle après la couche d'impression et à 3 heures d'intervalle entre les deux couches), de type V 799.<br>Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre. | **M2** | **2 360,00** |
| 11 | PEINTURE VINYLIQUE EN EXTERIEURS | Le présent article concerne le décapage de la peinture existante par grattage, brossage et nettoyage puis application des peintures nouvelles sur enduit au mortier bâtard. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.<br>Les travaux comprennent :<br>Brossage énergique à la brosse chiendent afin d'enlever toutes les parties non adhérentes, ou grattage des peintures existantes au couteau puis dépoussiérage, rebouchage par enduit de ciment et ponçage. Le support doit être propre et plane ;<br>Une couche de vinyle dilué à 5% d'eau passé à la brosse ;<br>Une couche de vinyle pure non dilué dans la teinte (application à 12 heures d'intervalle) ;<br>Une deuxième couche de vinyle pure non dilué dans la teinte (Application 3 heures après la première).<br>Le prix comprend toutes sujétions de fourniture, préparation, ponçage, échafaudage, finition et teintes.<br>Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre. | **M2** | **438,00** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 12 | PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE SUR MENUISERIE BOIS ET FERRONNERIE | - Egrenage avec brossage énergique à la brosse chiendent des enduits afin d'enlever toutes les parties non adhérentes, sablonneuses ou autres,<br>- Ponçage soigné des surfaces à traiter<br>- Isoler toutes les pièces métalliques (têtes de clous, fourrures, etc…) avec une couche de plombium<br>- Une couche impression « vinylastral » dilué à 10% d'eau,<br>- Application d'une couche de « sous-couche » glycérophtalique<br>- Après 24 heures, application d'une couche « d'émail celluc ».<br>Ouvrage payé au mètre carré | **M2** | **25,00** |

Lieu d'exécution : les écoles primaires GDADRA à la commune de Oulad Noual et BHALLA à la commune de Sidi M'hmed chelh , province de sidi kacem.

Délais d'exécution de la prestation : 1 mois.

Caution provisoire :

Le soumissionnaire doit présenter une caution provisoire de 3 000.00 DHS (Trois Mille DIRHAMS).

- Soit déposée physiquement au bureau d'ordre de la direction provinciale de sidi Kacem, soit transmise par voie électronique sécurisée, signée électroniquement par l'établissement bancaire émetteur à l'adresse suivante : **saafdpsk@gmail.com**
- Soit communiquée par tout moyen permettant d'en certifier réception et ce, avant la date et l'heure limites de dépôt des offres.

Conformément aux dispositions de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Mise en œuvre par le décret n°2-14-116 du 2 Ramadan 1435 (30 juin 2014), le soumissionnaire demeure tenu de proposer des prix raisonnables et justifiés, reflétant la réalité du marché et les conditions normales d'exécution.

Les prestations devront être réalisées conformément aux normes techniques en Vigueur et aux règles de l'art.

Tout devis incomplet ou ne répondant pas aux conditions fixées dans le présent avis sera écarte.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents : 16/11/2026 à 11h 00 min.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI KACEM

Le Directeur Provincial

Abdelkebir EL MANIA